32D04SE
(32D04-200-0102)

Carte écoforestière

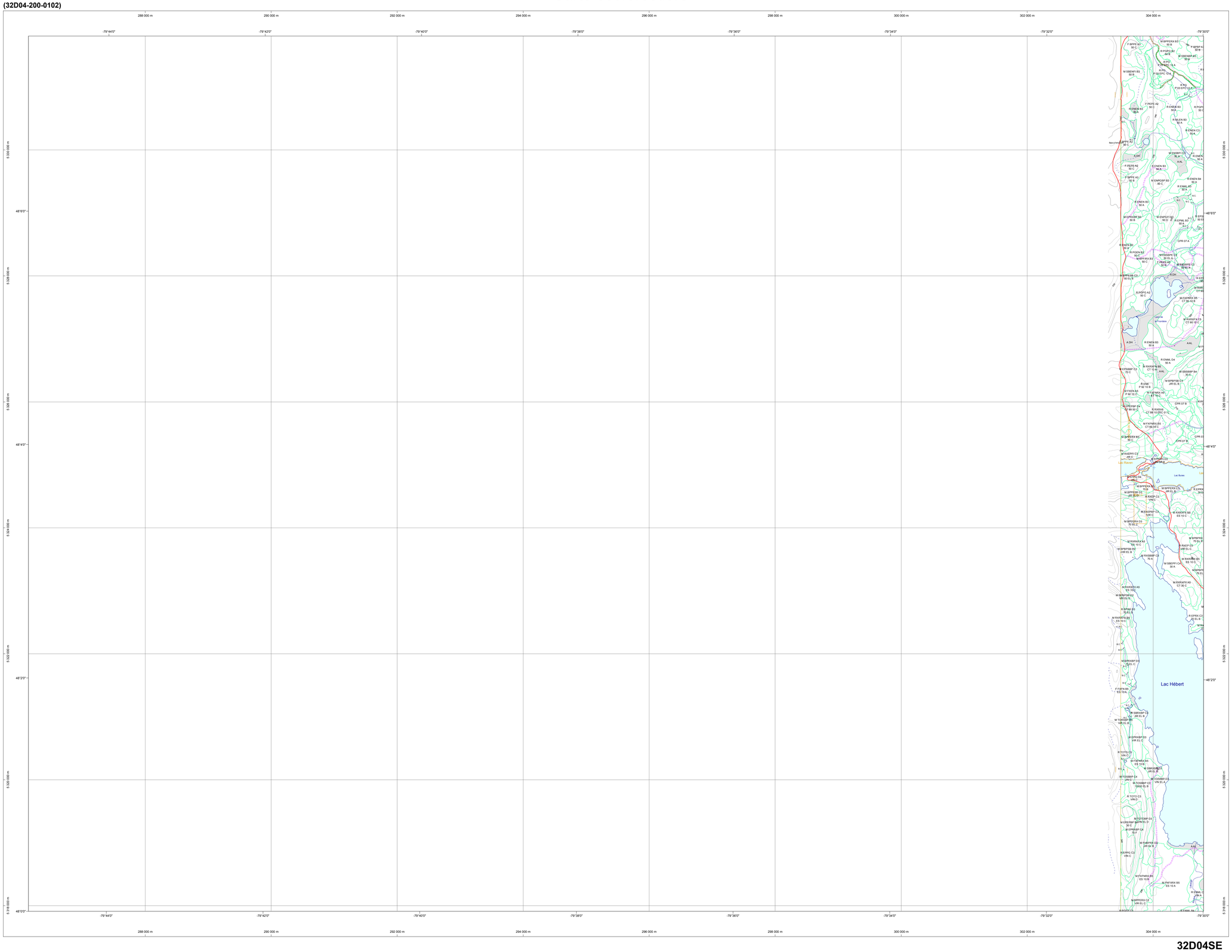

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
E	Type de couvert	X	X		
ES	Groupement d'essence 3e	X			
ESS2	Groupement d'essence 4e	X			
Z	Indice densité	X	X		
Y	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
TS	Année d'intervention d'origine	X	X		
ATV	Classe d'âge	X	X		
HJ	Intervention partielle	X	X		
IS	Année d'intervention partielle	X	X		
DH	Code de terrain 3e	X	X	X	X
TA	Code de terrain 4e	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
98 B 3 JIN EC 98 C S8S8 A2 50 B	C3 96 D F A 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MELANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
É	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	ED	Érable rouge
PG	Pin gris	ES	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Priche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FH	Feuillu humide (3)
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier / tardif	OR	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PD	Peuplier à grandes dents
PE	Priche de l'est	ER	Chêne à gros fruits	PT	Peuplier faux-tremble
RX	Résineux indéterminés	EO	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	ES	Érable à sucre	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental				

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	1	Densité recouvrement haute						11*
	2	Densité recouvrement inférieure						12*

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-Ir		
	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vir		
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10 - 30	30 - 50	50 - 70	70 - 90	90 - 120	90 - 120
	10 - 50	30 - 70	50 - 90	70 - 120	90 - 120	90 - 120
	10 - 70	30 - 90	50 - 120	70 - 120	90 - 120	90 - 120
	10 - 90	30 - 120	50 - 120	70 - 120	90 - 120	90 - 120
	10 - 120	30 - 120	50 - 120	70 - 120	90 - 120	90 - 120
	30 - 50	50 - 70	70 - 90	90 - 120	90 - 120	90 - 120
	30 - 70	50 - 90	70 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120
	30 - 90	50 - 120	70 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120
	30 - 120	50 - 120	70 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120
	50 - 70	70 - 90	90 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120
	50 - 90	70 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120
	50 - 120	70 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120	90 - 120

PERTURBATIONS

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE		INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
CHP	Chablis partiel	CDL	Coupe de jardinage limitée
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
BR	Brûlis total		
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
		CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande finale	CEA	Coupe de préparrinage
	Coupe progressive d'ensemencement	CB	Coupe par bandes
CPE	(coupe finale)	CTR	Coupe par trouées
CPH	Coupe d'ouverture	CE	Coupe partielle
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPE	Coupe jardinatoire et épidémie légère
ETR	Élimination des tiges résiduelles	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ENS	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENM	Ensemencement avec mini serres	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
P	Plantation	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DR	
PLB	Plantation de boutures	EC	Écluricie commerciale
REA	Régénération d'une aire d'écoranchage	ECE	Écluricie commerciale d'étalement
RUA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECP	Écluricie précommerciale
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ENS	Ensemencement
		ENR	Enrichissement
		REV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarni avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarni avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarni de plants cultivés en récipients
EL	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Autrales

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 9%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

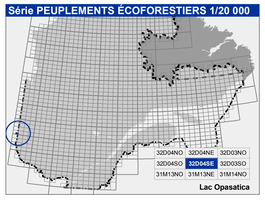

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures

- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- SKI Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 10
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	12° 05' ouest
Variation annuelle	02' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	48°03'45" nord et 79°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	79°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)

0 — 0,5 — 1 — 1,5 — 2 km

1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	09/12/2008

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2006
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'appellation des peuplements	10 hectares

Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géobouteque Québec : http://geobouteque.mrn.gouv.qc.ca

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Quebec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec

32D04SE
(32D04-200-0102)